

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEBLENHEIM
DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2011
Sous la présidence de Monsieur Pierre ADOLPH, Maire**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Membres présents : Mmes et MM. Pierre ADOLPH, Guy WENTZEL, Serge BIRCKEL, Georges STOEFFLER, Chrétien BUCHY, Gérard JOLICOR, Anne MARSCHALL, Rémy MOCK, Joël SCHNEIDER, Myriam WOEHL,

Membres excusés et non représentés : 2

Membres absents non excusés: 2

Ont donné procuration : 1

Ordre du jour

1. Finances : ouverture d'une ligne de trésorerie

1. FINANCES : ouverture d'une ligne de trésorerie

Le Maire informe l'Assemblée délibérante que la trésorerie actuelle de la Commune ne permet pas de faire face aux dépenses à venir jusqu'à la fin de l'année.

Plusieurs causes :

- le produit de la vente des terrains Espace Sewloch n'est pas encore rentré : l'acte de vente étant en cours de rédaction
- la Commune doit avancer la part départementale des travaux d'aménagement du Carrefour Espace Sewloch en €TTC, alors que seuls 80% du montant en €HT seront remboursés par le Département
- la Commune doit avancer la part départementale des travaux d'aménagement de la Traverse / 1^{ère} tranche en €TTC, dont 100% seront remboursés par le Département en fin de tranche.

C'est pourquoi le Maire a sollicité quatre banques (CLF-Dexia, Crédit Agricole, Crédit mutuel, Caisse d'épargne) pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 400 000€, la situation financière actuelle n'exigeant pas la souscription immédiate d'un emprunt.

Trois banques ont transmis une offre que le Maire soumet aux élus, dont une qui propose en variante l'ouverture d'un crédit relais.

Guy WENTZEL, directeur d'une agence du Crédit agricole, quitte la salle avant les débats et le vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à la majorité des membres présents

- l'offre de la banque : CREDIT MUTUEL
- consistant en l'ouverture d'une ligne de trésorerie dont les caractéristiques sont les suivantes
- montant du financement : 400 000 €
- durée : 1 an (renouvelable)
- référence / taux : T4M + marge de 1.30 point

- disponibilité et remboursement des fonds : au gré de la collectivité, dès signature du contrat
- commission –frais : 0.10 % du montant autorisé, soit 400 €.

AUTORISE le Maire, ou l'un des Adjoints au maire en son absence, à signer tous documents afférents

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente.

Guy WENTZEL réintègre la salle et reprend place.

- /.

Séance levée à 20.h 00

Tableau des signatures pour l'approbation du procès verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de BEBLENHEIM de la séance du 26 septembre 2011
--

Ordre du jour

1. Finances : ouverture d'une ligne de trésorerie

NOM - Prénom	Qualité	Signature	Procuration
ADOLPH Pierre	Maire		
WENTZEL Guy	1 ^{er} Adjoint		
BIRCKEL Serge	2 ^{ème} Adjoint		
STOEFFLER Georges	3 ^{ème} Adjoint		
BOSELUT Marie-Isabelle	Conseillère municipale	<i>a démissionné pour cause de déménagement</i>	
BUCHY Chrétien	Conseiller municipal		
COLAIANNI Christine	Conseillère municipale		absente le 26/09/2011 procuration donnée à Myriam WOEHL
JOLICOR Gérard	Conseiller municipal		
MARSCHALL Anne	Conseillère municipale		
MAULER Philippe	Conseiller municipal	décédé	
MOCK Rémy	Conseiller municipal		

SCHNEIDER Joel	Conseiller municipal		
WOEHL Myriam	Conseillère municipale		
WURTZ Denis	Conseiller municipal		absent le 26/09/2011
WURTZ Francine	Conseillère municipale		absente le 26/09/2011